

Mobilisation générale !

Le compte à rebours a commencé. Les élections prud'homales ont lieu dans 9 mois

Les élections prud'homales auront lieu le 3 décembre 2008. Au delà de l'élection des conseillers prud'homaux, elles constitueront un enjeu important pour tous les syndicats...

Mais pour l'UNSA, l'enjeu sera encore plus important. Notre score sera déterminant pour établir notre place dans le paysage syndical et mettre fin aux galères à répétition...

an, nous vous sollicitons et nous continuerons à le faire jusqu'à ce que l'objectif soit atteint : 100% de listes.



sont inscrits et votent à domicile. Il est donc de notre responsabilité de prendre toute notre place et toute notre part à la tâche pour contribuer à assurer la réussite de l'ensemble.

Contactez Nathalie au 01 74 73 46 30

Dans cette compétition, les adhérents de notre branche ont un rôle particulier à jouer : ils sont majoritairement inscrits dans la section industrie et beaucoup sont présents sur tout le territoire national, puisqu'ils

Supplément à UNSA Magazine Directeur de la publication UNSA : Alain Olive Rédaction : Philippe Chaumette, Mariline Neveu Photos : Pascal Lebrun

Pour adhérer à l'UNSA

Form fields for name, address, phone, postal code, company, profession, and signature.

Table with 2 columns: Coefficient and Annual Fee (€). Rows include coefficients 180, 250, 400 and group ranges 1-2, 3-4, 5-6, 7+.

Sommaire du n° 105

1/ A la Une

L'editorial

L'actualité de LASSERPE

2/3 Action

Schering Plough - Organon :

Ça ressemble à une fusion, cela a le goût d'une fusion, mais...

Sanofi-Aventis : Un PSE peut en cacher un autre.

Elections chez Promothera

Cephalon France : L'UNSA ne signe pas l'accord salarial.

3/ Bienvenue

L'équipe s'étouffe.

4/ Prud'homales

Mobilisation générale

Editorial

L'UNSA a signé l'accord portant sur la grille des salaires 2008, applicable à compter du 1er février : Une augmentation générale de 2,45%. Si ce n'est pas mirobolant, cela offre néanmoins aux nombreux salariés sanctionnés par une politique d'individualisation, de bénéficier a minima d'une augmentation de salaire.

En effet, nous pouvons d'ores et déjà dire que les Etats Généraux de la visite médicale sont un succès. Ces réunions, qui ont lieu dans plus de 25 villes se termineront, par Paris le 11 mars. Déjà, plusieurs centaines de visiteurs médicaux ont pu s'exprimer sur l'évolution de leur métier.

Ces rencontres permettent de renforcer les actions et les interventions des négociateurs de branche UNSA. C'est tout le sens que nous voulions donner à ces Etats Généraux.

Etienne MAGGI

L'actualité de Lasserpe



Yellow box with text: Etats généraux de la VM Paris Ile-de-France Mardi 11 mars à partir de 17 h. Bourse du travail, 3 rue du Château d'eau Paris 10ème M° République

Schering Plough – Organon

Ça ressemble à une fusion, cela a le goût d'une fusion, mais...

D'un côté Schering Plough, entreprise américaine, de l'autre, Organon, entreprise hollandaise. Un simple rapprochement précise-t-on.

Tout est parti de AKZO NOBEL dont dépendait Organon BioSciences.

Ce groupe néerlandais a décidé de vendre l'essentiel de ses activités pharmaceutiques et de conforter celles de la chimie. Il cède donc Organon à son principal concurrent (en santé animale) Schering Plough, pour 11 milliards d'euros.

Afin de répondre à des problèmes de concurrence, Schering-Plough s'engage auprès de la Commission européenne et notifie une proposition de concentration. Dès lors, le CCE Organon demande la tenue d'une réunion extraordinaire pour une information sur le dépôt de ce dossier transmis par Schering Plough ; et l'ensemble des élus du CCE missionnent un expert.

La direction d'Organon conteste et saisit le TGI, arguant qu'Organon France et Organon Pays Bas sont 2 sociétés étrangères (sic !). Le tribunal donne raison au CCE mais Organon s'obstine et fait appel. A suivre.

Chez Schering Plough, l'intersyndicale a refusé de signer le protocole d'accord relatif aux négociations salariales, et elle n'a toujours pas obtenu le 13e mois ni de prime de transition comme chez Organon. Tous les processus de négociations GPEC, démarrés courant décembre 2007, dans les 2

entités sont suspendus. En fait, il y a un souhait manifeste de détricotage, quand on voit par exemple l'Export chez Schering Plough qui est récupéré par une direction étrangère ou bien le démantèlement d'un Centre de recherche en Irlande. Une inquiétude plus grande pointe concernant la situation vraiment pas brillante de certains produits avec donc un CA en baisse. Les élus du CCE de Schering Plough songent sérieusement à user du droit d'alerte. Cela dit, l'interlocuteur patronal est simple : Pour les salariés des deux entreprises : un DRH commun qui vient de chez Organon et incessamment un PDG commun qui vient lui aussi de chez Organon. Un simple rapprochement...



fusionnel. ■
Serge Isnard

Pascale Berlioz
délégués syndicaux Schering
Organon

Sanofi-Aventis

Un PSE peut en cacher un autre.

Le PSE initié le 25 octobre 2006 s'est soldé par le départ de 514 salariés : 362 en Cessation Anticipée d'Activité, 142 en départs volontaires et 10 licenciements. Ce PSE n'est toujours pas terminé et déjà les rumeurs d'un nouveau PSE vont bon train.

Vous me direz : en ce moment, dans la visite médicale, ce genre de rumeur est quotidienne ! Oui mais dans le cas présent, chez Sanofi-Aventis, la rumeur est entretenue par toute la chaîne hiérarchique, depuis le Président jusqu'aux Directeurs Régionaux. Le Président qui convoque les organisations syndicales pour dire que d'ici la fin de l'année, 400 à 500 postes de visiteurs médicaux sont menacés et les Directeurs régionaux qui insistent auprès de leurs VM pour les inciter à trouver un job ailleurs.

Mais alors que font les syndicats ? La question est bien sûr légitime et la difficulté d'y répondre tient au fait que nous avançons ici en plein brouillard, mais avec un objectif précis : défendre les emplois et les salariés. Nous savons déjà que les raisons évoquées pour cette nouvelle vague de départs ne seront pas d'ordre économique (difficile à faire avaler quand les bénéfices 2007 dépassent les 7 milliards d'euros), mais seront justifiées par un manque d'activité. Et sur ce point, nous avons des propositions réalistes à faire pour développer l'activité, sans pour autant faire exploser les comptes de la sécurité sociale : voir tous les médecins (actuellement moins de 50% des médecins sont visités) ne pas abandonner les anciens produits, efficaces et pas chers, promouvoir le bon usage du médicament chez les autres partenaires de santé (dentistes, infirmières...)

Il faut aussi préparer l'avenir. C'est pourquoi l'UNSA est très impliquée dans la négociation en cours à propos de la GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences). Cet accord doit permettre à chacun, sans précipitation, de réfléchir à son avenir professionnel en fonction de ses compétences actuelles ou futures. Cet emploi peut être le même que celui occupé aujourd'hui, mais il peut être aussi, pour ceux qui le désirent et après les formations nécessaires, un autre emploi chez Sanofi-Aventis ou ailleurs. ■

Jean Luc Roy, Délégué syndical

Promothera

Elections

Il aura fallu plusieurs semaines mouvementées pour arriver à mettre en place les instances représentatives du personnel chez Promothera. Mais l'acharnement des candidats de la liste UNSA a eu raison des obstacles qu'une Direction inventive s'est ingéniée à mettre sur leur chemin.

Le résultat est aujourd'hui sans appel : 6 des 7 postes titulaires et 6 des 7 postes suppléants reviennent à notre liste et 12 de nos 13 candidats sont élus. Ce résultat a été obtenu malgré le déploiement d'efforts de la Direction qui n'a pas hésité à "monter" sa



propre liste pour le second tour. Elle y a même inscrit "de force" de vrais candidats libres qui, pensant s'être portés candidats individuellement, se sont retrouvés malgré eux dans une liste hétéroclite.

La ficelle était grosse, les salariés ne s'y sont pas laissés prendre. Aujourd'hui, une nouvelle page s'ouvre et pour les (heureuses) élues, le vrai travail commence. La tâche est considérable et elles devront faire preuve de beaucoup de courage, cela tombe bien, elles n'en manquent pas. ■

Philippe Chaumette

Cephalon France

L'UNSA ne signe pas l'accord salarial.

Cephalon France, filiale française de l'américain Cephalon Inc, réputé pour un anti-spasmodique qui fait référence, est une entreprise qui se porte bien. Parallèlement au réseau "douleur SNC" se développe un réseau "cancérologie".

Donc, une bonne année 2007 ; mais la direction n'a pas fait le choix d'en faire profiter ses quelques 500 salariés. En février, lors des NAO, elle refuse l'augmentation générale, propose une augmentation de l'enveloppe globale 2008 inférieure à 2007 avec, allons-y, une diminution du talon de 60 € à 50 €. L'UNSA, bon seigneur, propose de limiter cette augmentation générale aux rémunérations annuelles inférieures à 30 000€ et accepte la diminution du talon. Toujours niet. L'UNSA refuse donc de signer, rejointe par la CGT et la CGC. La CFDT et FO paraphent cet accord, pensant que



les augmentations individuelles sont de vraies batailles syndicales ! Ceci dit, CEPHALON donne quelques os à ronger aux salariés : RTT renégociées, avancées concernant l'égalité dans le travail et accord de principe pour des négos sur l'intéressement. Autre fait : Le 1er février dernier, CEPHALON FRANCE a repris en location-gérance le laboratoire britannique ZENEUS, dont l'activité est totalement orientée vers la cancérologie. A suivre de très près. ■

Guy Maurel

UNSA CPP

L'équipe s'étoffe.

Le Bureau fédéral de l'UNSA CPP a pris la décision de créer un emploi de secrétaire afin de faire face au surcroît de travail administratif dû à notre développement continu.

Nathalie Nordio nous a rejoint depuis le 11 février.

Elle est chargée du fichier,



c'est donc elle qui pourra répondre à vos questions concernant votre adhésion ou vos cotisations. Elle sera également en charge des élections prud'homales avec le recensement des candidats et des candidatures non pourvues. Elle ne se substituera pas aux DS à qui il revient de continuer à faire les appels à candidature auprès des adhérents de leurs entreprises. Cette nouvelle organisation devrait nous permettre de travailler dans de bonnes conditions et de poursuivre notre développement. ■

Le bureau fédéral